



Commune de Chastre
Réunion de la CCATM du 18 octobre 2022
Procès-verbal

Présences :

Présidente :	Présent(e)s	Absent(e)s		Présent(e)s	Absent(e)s
MASSON Muriel		X			
Quart communal effectif :			Quart communal suppléant :		
CARDOEN Frédéric	X		LEFRANCQ Bérengère		X
BABOUHOT Philippe	X		FERRIERE Anne		X
Membres effectifs :			Membres suppléants :		
DECELLE Jean-Pierre		X	BERNARD Jean-Luc		X
MORLOT Virginie	X		LEFEVRE Damien		X
NAVEZ Vincent	X		MICHELIS Eric		X
DEBRAS Florent	X		HELSEN Olivier	X	
VERJANS Benoît		X	HINCHCLIFFE Clive	X	
GERARD Jean-Paul	X		LACROIX Marc	X	X
Présence voix consultatives :					
HAGE Sabine	X				
COLIN Stéphane	X				
THIRY Jean-Marie		X			

Note préalable : le présent procès-verbal est rédigé en séance, au fur et à mesure des débats.

La séance s'ouvre à 19H10

L'absence annoncée de la présidente pour raison médicale est constatée par les membres en début de séance.

Conformément à l'article 2 du ROI de la CCATM, les membres effectifs de la CCATM nomment au poste de Président : Vincent Navez

1°) Constat d'approbation du PV de la réunion du 23/08/2022

Le procès-verbal de la réunion du 23/08/2022 est soumis à l'approbation des membres.

Il s'agit du PV corrigé envoyé par mail le 24 août 2022 à 15H16 qui comprend la correction d'une faute de frappe sur la date de la prochaine réunion.

Ce procès-verbal est approuvé par l'ensemble des membres.

2°) Dossiers :

2.1. Réaménagement du Domaine de l'ONE :

Les plans du projet ont été portés à la connaissance des membres par un dossier informatique https://drive.google.com/drive/folders/1y4p_tvsPOC9PdcENC0Jg_0Gb6gAWCpPf

Sabine présente des vues 3d et donne les explications sur le dossier, il s'agit de la crèche qui va être rénovée.

Etanchéité sous-sols, isolation des murs et sols + châssis, régler problème d'écoulement d'eau

Le bâtiment est repris sur la liste du Patrimoine Wallon, le maître d'œuvre souhaite le remettre en pristin état et réparer les erreurs de modification du passé.

La CCATM remet un **avis favorable** unanime

2.2. Réaménagement du Delhaize :

Vincent Navez indique afin d'éviter tout problème de conflit d'intérêt que la société au sein de laquelle il travaille, compte comme client la société Chasco qui exploite le magasin AD Delhaize de Chastre. Le dossier présenté ce jour à la CCATM a été supervisé par cette société en matière d'organisation de la demande de permis.

A cette fin, il y a lieu de noter que la région wallonne qui mène l'instruction de ce dossier avant décision d'octroi ou de refus du permis intégré par la commune n'a pas requis l'avis de la CCATM sur ce projet.

Au vu de cette situation qui implique une absence de remise d'avis officiel sur le projet, l'assemblée estime qu'au vu de l'absence de remise d'un avis officiel, le risque de conflit d'intérêt est inexistant et marque son accord sur la présence de Vincent Navez lors des débats sur ce projet.

Le dossier est présenté par Vincent Navez, la présentation PowerPoint ayant servi pour le collège est projetée.

La demande vise l'augmentation de la surface de vente sans augmentation de la surface au sol.

La façade latérale sera végétalisée, la façade avant laissera place à une verrière.

L'appartement existant sera désaffecté pour laisser place à des locaux personnels ;

Le parking sera pourvu de deux doubles chargeurs pour voitures électriques et un chargeur vélos.

Il serait indiqué de prévenir le maître d'œuvre de la nécessité d'isoler le bâtiment ce qui s'avère être une source d'économies à long terme.

La CCATM remet un **avis favorable** sous réserve de remettre la recommandation mentionnée ci-avant au demandeur de permis.

3°) CCEC - Groupe de travail "Energies" – Validation de la version finale de recommandations : V. CCATM du 14/04/22 et 23/08/22

Le point est reporté à la prochaine réunion.

4°) Retour d'informations par Virginie Morlot suite à sa participation au Midi de l'Urbanisme (CCBW) consacré aux Ilôts de Chaleur

Virginie et Bérangère ont participé à un « midi de l'urbanisme » sur les ilots de chaleur.

Les divers intervenants ont présenté la différence de température entre le centre-ville et la périphérie.

La chaleur accumulée le jour est restituée la nuit, le pouvoir réfléchissant des matériaux influence également la restitution de la chaleur.

Une proposition est de créer des ilots de fraîcheur (parcs et plans d'eau), d'utiliser des surfaces plus claires.

Un intervenant propose de :

- Renforcer la présence de végétation en ville et le long des voiries et chemin de fer.
- Créer des plans d'eau
- Prairies fleuries
- Favoriser l'évapotranspiration
- Combiner eau et végétation

L'échevine de Tubize tente d'implémenter cette solution avec la difficulté du coût de l'entretien et le problème des racines avec les impétrants.

L'ilot de Tubize affiche les mêmes résultats que Bxl 2 degrés de différence entre le centre-ville et la campagne.

5°) Retour d'informations :

- Projet Durabrik – Gentinnes

Rien de neuf

- Projet AC Chastre (voiries) + Eckelmans – Gare

Les deux projets voiries doivent passer pour avis au collège provincial et au CC de Walhain et de Chastre.

- Classement Ferme Rose

Avis favorable rendu par la commune avec maintien de la poste en zone de protection, le gouvernement wallon doit se prononcer.

- Eoliennes cf PV 23/08/22

Point reporté à la prochaine réunion, l'avis du collège est demandé pour la prochaine réunion.

6°) Fixation prochaine réunion CCATM

La prochaine séance sera fixée en fonction des dossiers ou demandes des membres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20H25

Secrétaire,
S. Hage



Président,

